



Secrétariat Général du Gouvernement



Ministère Délégué chargé de l'Economie
Numérique et de l'Innovation



Charte du participant

Juillet 2026



I. Objet

La présente charte définit les règles de conduite, d'intégrité, de confidentialité et de responsabilité applicables à tout participant au Concours National de Prototypage IA - Djibouti 2026. Sa signature conditionne la participation effective au concours.

II. Engagements du participant

Le candidat s'engage à :

- Respecter le règlement officiel du concours, le calendrier, les consignes communiquées et les décisions des instances d'organisation.
- Produire un travail original, développé par l'équipe, et citer clairement toute ressource externe utilisée.
- Respecter les droits d'auteur, les licences logicielles, les droits de propriété intellectuelle et les conditions d'utilisation des données.
- Déclarer l'utilisation éventuelle d'outils d'intelligence artificielle générative lorsque cela est demandé, et vérifier les contenus produits avec ces outils.
- Utiliser les données de manière licite, responsable et sécurisée, sans recourir à des données confidentielles, sensibles ou personnelles non autorisées.
- Respecter la confidentialité des informations échangées pendant le concours, notamment celles communiquées par les organisateurs, mentors, partenaires ou autres équipes.
- Adopter un comportement respectueux, professionnel et inclusif envers les autres équipes, les mentors, les organisateurs, les partenaires et les membres du jury.
- S'interdire toute fraude, plagiat, fausse déclaration, tentative d'influence, harcèlement, discrimination ou comportement portant atteinte à l'intégrité du concours.
- Participer activement aux phases obligatoires du concours et respecter les délais de dépôt des livrables.

III. Conséquences en cas de manquement

Tout manquement aux engagements de la présente charte pourra entraîner, selon la gravité des faits, le rejet d'un livrable, l'exclusion du participant ou de son équipe, ou toute autre mesure jugée nécessaire par le Comité d'organisation.